



Décembre 2021

Bulletin N° 25

SOMMAIRE :

Editorial	1
Les travaux	2
Notre environnement	4
La vie associative	5
Arbre de Noël	12



Mairie d'Armancourt

2, rue des Vignes Blanches
60880 ARMANCOURT

Tél : 03.44.83.43.07
Fax : 03.44.83.71.68

www.armancourt.fr

Facebook :
Commune d'Armancourt- Oise

E-mail: mairie@armancourt.fr



Secrétariat de mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 16h00 à 18h00

Mercredi
de 9h30 à 11h30



Chères Armancourtoises, chers Armancourtois,

Permettez-moi sans plus attendre de vous souhaiter une belle et douce année 2022, remplie de joies, de réussites de vos rêves, le tout accompagnée par une bonne santé.

Il fait bon vivre à Armancourt, c'est ce vous me remontez lors de nos échanges. Il est vrai que notre village ne sera jamais important, du fait de sa superficie, de ses contraintes naturelles et de notre volonté municipale.

Toutefois, je me réjouis de l'arrivée de nouveaux Armancourtois. C'est pour nous une chance de créer de nouvelles amitiés, de favoriser notre ouverture d'esprit, de renforcer le dynamisme de nos associations, d'accueillir de nouveaux enfants pour notre école et aussi de nouvelles ressources financières pour poursuivre nos projets.

En septembre 2021, nous avons ouvert une troisième classe dans notre école municipale. C'est un confort pour les enfants, pour l'apprentissage des bases qui serviront aux collèges. L'école est aussi le poumon du village qui facilite l'intégration des nouveaux habitants. Sans l'école notre village serait moins attrayant.

L'année 2021 qui vient de s'écouler a évidemment été difficile d'un point de vue sanitaire et parfois financièrement compliquée. J'ai souhaité avec l'équipe municipale ne pas nous laisser submerger par le pessimisme. Ainsi, nous avons maintenu nos investissements pour effacer les réseaux, agir sur notre environnement par la réduction des consommations électriques, en rénovant massivement notre éclairage public. Nous travaillons sur notre environnement et continuons à choyer nos abeilles. D'ailleurs, nous vous offrirons bientôt un pot de miel issu de nos fleurs.

Nous avons innové dès les assouplissements sanitaires par de nouvelles manifestations avec nos associations comme: Octobre Rose, la fête d'Halloween et les illuminations At Armancourt. Donner du réconfort et de la joie est dans notre ADN. Compte tenu de la pandémie, j'ai été agréablement surpris du taux important de participation lors des différentes manifestations proposées dès la sortie de l'été. Preuve que nous avons un réel besoin de nous retrouver.

L'autre belle satisfaction de 2021 est la remise du label des villes et villages fleuris qui récompense nos efforts pour l'amélioration de nos espaces verts, de notre environnement, de notre cadre de vie. Merci à nos agents dans nos différents Services, aux élus et habitants pour leurs actions.

L'année 2022 s'annonce aussi active en terme de travaux par la rénovation complète de la rue de la Plaine, par la poursuite de l'amélioration de notre cadre de vie et par les prochaines manifestations en préparation.

Je vous souhaite encore une belle et douce année et prenez soin de vous.

Eric BERTRAND
Maire d'Armancourt

Monsieur Le Maire, mesdames et messieurs les conseillers municipaux souhaitent à toutes et à tous une bonne année 2022

LES TRAVAUX

L'année 2021 aura été marquée par de nombreux projets pilotés par la commission travaux animée par Jean-Claude Lesueur et Hervé Morvan (adjoints au maire aux travaux).

Les investissements ont été portés sur la rénovation des réseaux, des voiries et par la poursuite de la mise en place d'un éclairage par la technologie de LEDS dans les bâtiments publics et dans les rues du village.



A la suite de la réfection des réseaux des eaux potables, pluviales et usées, des trottoirs avec un revêtement en goudron. Nous avons organisé avec le département la réfection du tapis de la rue de la Basse Côte et nous avons investi dans des ouvrages de sécurité routière pour réduire la vitesse.

En 2022, nous poursuivons le remplacement des lampes au sodium par des leds.



Les rues de la Plaine et des Matinnoix ont vu leurs fils disparaître en 2021 par le lancement de notre programme d'enfouissement des réseaux électriques et de la fibre. Cet investissement de quasiment 600 000 Euros permet d'améliorer notre cadre de vie et de limiter les casses filaires.

Nous avons profité de ces travaux pour changer les candélabres dans ces deux rues. Nous avons programmé une baisse de 50% de l'intensité des leds la nuit. Nous limitons notre consommation électrique, notre perturbation lumineuse pour nos écosystèmes et nous assurons un éclairage suffisant pour les personnes qui ne sont pas rassurées le soir.

Nous avons rénové les candélabres par la technologie des Leds rues des Vignes Blanches, des Clos Blancs, du Château et ruelle du Moulin.

Nous avons investi dans de nouveaux candélabres rue de l'école, impasse des Treilles, à la salle polyvalente.

Par ces travaux nous allons réduire nos factures électricité et les coûts d'entretien. L'argent économisé nous servira pour d'autres investissements.



ERIC BERTRAND
MAIRE D'ARMANCOURT

Le 14 février, nous avons planté 20 arbres fruitiers et d'ornements dans différents secteurs du village et notamment dans le verger près de l'église. Cet espace municipal est libre de cueillette.

Merci à l'association Turbo Bosquets d'avoir offert à la commune d'Armancourt ces arbres financés par des dons d'entreprises. Nous avons contribué au challenge réussi de planter mille arbres dans le Compiègnois.

Le but est de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, de la protection de notre environnement et au devoir de mémoire. Le millièmme arbre a été planté au mémorial de la déportation à Compiègne.

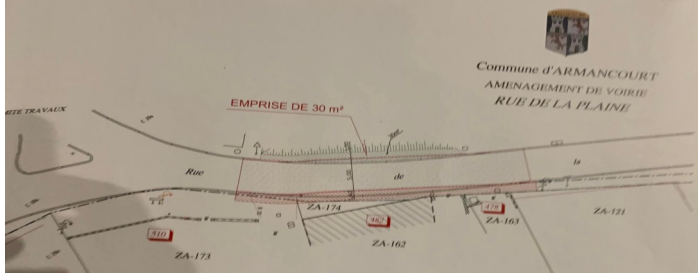
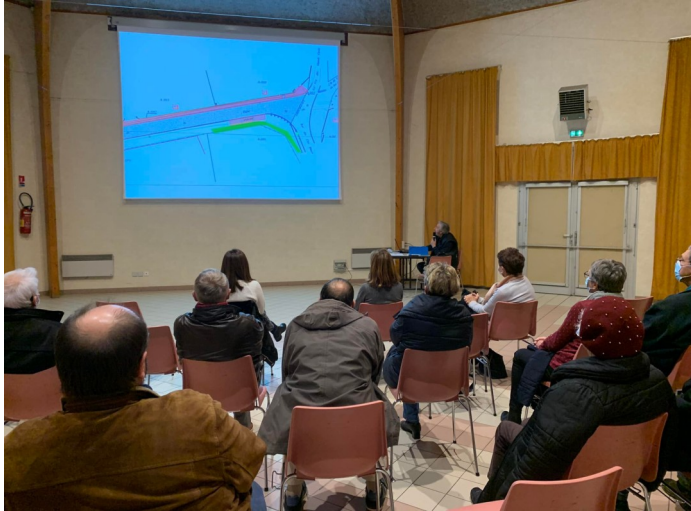
LES TRAVAUX

A la suite des études sur le terrain et en salle par la commission travaux, les élus municipaux ont présenté le projet de rénovation de la rue de la Plaine. Ces travaux sont planifiés en 2022.

Les trottoirs et la chaussée seront rénovés. Des places de stationnements seront créés ainsi que des espaces verts. Le Parking dit de la « coiffothèque » sera modifié pour améliorer le nombre de places et la sécurité. Ces espaces verts et la gestion des eaux pluviales seront traités. Les coûts des travaux sont estimés à près de 300 000 Euros.

Nous allons sécuriser le nouveau passage piétons à l'intersection des communes de Jaux, de Le Meux et d'Armancourt. La traversée se fera en deux fois. Nous utiliserons le terre-plein central pour donner une meilleure visibilité aux enfants qui prennent le bus sur la commune de Le Meux.

La concertation en amont avec les riverains permet de répondre aux attentes.



COMMUNICATION

Pour des informations sur nos travaux, sur notre activité, les collectes des déchets, des informations administratives et d'autres sujets, consultez notre site internet Armancourt.fr

Inscrivez-vous sur la newsletters pour recevoir nos alertes en temps réel. L'inscription se fait via le site internet.

Suivez-nous sur notre compte Facebook ;



Commune d'Armancourt - Oise

Page · Organisation communautaire

467 personnes aiment ça

Page Facebook officielle de la mairie d'Armancourt - Oise - 60 - Haut de France

Francine Marié et 215 autres ami(e)s aiment ça

Envoyer un message



Newsletters

Pour être encore mieux informés, abonnez-vous à notre Newsletter.

Monsieur Madame

Nom

Prénom

Adresse email

Vous recevrez nos Newsletters par e-mail. Vous pourrez vous désinscrire à tout moment en cliquant dans un lien de désinscription dans chaque newsletter réceptionnée.

Je ne suis pas un robot

S'ABONNER



information
**CORONAVIRUS
COVID-19**

Voir plus

LE POINT SUR LA SITUATION

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Après avoir obtenu le 1er prix du fleurissement du Département de l'Oise, nous avons été sélectionné pour participer au concours des villes et villages fleuris. Lors de la cérémonie du 7 décembre à Lille et à Beauvais, nous avons reçu ce label précieux avec notre première fleur. Au-delà de cette récompense, c'est la reconnaissance du travail de nos agents communaux et des élus qui ont participé à ce projet. Nous avons été remarqué pour nos actions en faveur de l'environnement et sur la gestion de nos espaces verts. Nous sommes très fiers d'afficher notre distinction à l'entrée d'Armancourt.



Les étudiants de l'UTC ont passé la journée à Armancourt dans le cadre de l'opération TUC « Tous Unis pour la Cité ». Ces journées de travail au sein des collectivités remplacent les rites de bizutage.

Cette année nous avons confié aux futurs ingénieurs l'inventaire de nos espaces verts. Ils ont recensé les surfaces des massifs, des prairies, des arbres et haies. Ce bilan nous servira pour mettre en place prochainement la gestion différenciée de nos espaces verts. Cette cartographie donne des secteurs de sensibilité au sein de la commune et priorise la fréquence des passages et la qualité d'attention apportée à notre environnement.

Merci à ces jeunes étudiants qui ont rendu un travail de qualité, apprécié par les membres du jury des villes et villages fleuris.

CHEMINS DE RANDONNEES

Nous avons invité les communes de Jaux, Jonquières et de Le Meux pour réaliser un maillage de chemins de randonnées. Le groupe de travail est constitué d'élus des 4 communes et d'habitants d'Armancourt.

Philippe Blanchard est en charge de la partie informatique et de la coordination des chemins pour notre projet.

Ces chemins de randonnées seront accessibles avec une application gratuite dotée d'une géo-localisation et différentes informations utiles pour que la promenade reste adaptée à chacun.

Vous pourrez découvrir notre patrimoine naturel et architectural, prendre connaissance de faits historiques lors de vos cheminement dans nos beaux villages.



ACTIONS DU CCAS

Le CCAS est constitué d'élus municipaux et d'habitants désignés par le conseil municipal. Ce comité vient en aide pour des personnes en difficulté. Son rôle est aussi de garder le contact avec nos séniors Armancourtois. Comme nous avons eu peu de possibilité de réunir nos bénéficiaires, les membres du Conseil d'Administration sont allés à la rencontre des villageois.

Entre les deux vagues de pandémie, nous avons lancé l'animation « autour d'un café ou d'un thé ». Le but est de réunir à la mairie les Armancourtoises et Armancourtois de tous les âges pour partager des discussions, des jeux ou autres. Cette opération reprendra dès que possible.

Pour la première fois, nous avons apporté un brin de muguet le 1er mai à nos séniors, avec comme objectif de passer un moment agréable. Lors de la distribution des colis de fin d'année, nous avons offert des produits de qualité de la baie de Somme. Chaque colis était accompagné d'une carte de vœux réalisée par les enfants de notre école.



Nous préparons de prochaines rencontres pour cette année 2022.



TROPHEES DE LA REUSSITE

Félicitations à nos lauréats qui ont brillé par leurs performances scolaires, sportives, dans le monde associatif ou aux services des habitants notamment durant la première vague, par la création de masques ou de blouses. La cérémonie s'est déroulée à Jaux.

Les trophées de la réussite récompensent les habitants des communes de Jaux, Le Meux, Jonquières et d'Armancourt. C'est une belle façon de reconnaître les efforts fournis.



COMITE DES FETES

Toujours nombreux et fidèles à ce rendez-vous annuel et à ce bon moment de convivialité pour apprécier l'arrivée du Beaujolais nouveau autour d'un buffet campagnard.
Les membres du Comité des fêtes vous souhaitent à toutes et à tous une bonne année 2022.



LES P'TITES CREA DU COEUR

L'association les P'tites Créa du Coeur est une petite association de loisirs créatifs.

Peu présente cette année du fait de la situation sanitaire, les P'tites Créa sont plus que motivées pour reprendre ses ateliers créatifs et événements.

Nous avons pu, d'ailleurs, participer à la création des décorations pour le goûter d'Halloween, organisé par l'AEA et la Mairie.

Nous vous donnons rendez-vous dès le 27 février 2022 pour une brocante aux jouets, puis le 8 octobre pour une Oktoberfest et enfin le 27 novembre pour notre traditionnel Marché de l'Avent.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez en savoir plus sur notre association, nous rejoindre lors des après-midis créatifs, etc...

Caroline 06 21 13 19 63

Agnès : 06 51 65 68 92

lesptitescrea@yahoo.fr

facebook.com/lesptitescreadarmancourt



Cette année compte-tenu de la pandémie, la soirée des bénévoles avait un cadre différent autour d'un apéritif à la place d'un repas.

Les associations ont présenté leurs activités aux nouveaux habitants.

C'était aussi pour l'équipe municipale l'occasion de prendre un premier contact avec les nouveaux villageois.

Le dynamisme du tissu associatif a été démontré et a eu un bon écho.

L'esprit village passe par nos associations et par nos échanges lors des manifestations.

L' ASSOCIATION DES CHASSEURS D'ARMANCOURT

L'Association des Chasseurs d'Armancourt (ACA) constate et déplore de nombreuses divagations de chiens, parfois seuls ou souvent avec leurs maîtres qui ne les tiennent pas en laisse. En cette période où les jours sont courts, lorsqu'ils sont seuls, les chiens peuvent effrayer les promeneurs.

Pour rappel, un chien est en divagation lorsque, hors action de chasse, il n'est plus sous la surveillance effective de son maître. L'article L. 211-23 du code rural le précise : « Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse. »

D'autre part, l'article R. 428-6 du code de l'environnement précise que si le chien, éloigné ou pas de son maître, quête du gibier, le propriétaire du chien est passible d'infractions à la police de la chasse de 4ème classe pour divagation de chien susceptible d'entraîner la destruction d'oiseau ou de gibier.

La divagation est donc punie par la loi, notamment parce que cela dérange le gibier, donc surveillons nos compagnons à 4 pattes pour plus qu'ils ne s'échappent.



Par ailleurs, c'est la saison des battues dans les bois, notamment pour tirer les sangliers, dont la population augmente significativement dans notre région, et cause de plus en plus de dégâts sur les cultures, dont les coûts deviennent difficilement supportables pour les fédérations de chasse. Cette surpopulation provoque également un accroissement des collisions sur les routes et chemin de fer.

Lors de ces battues, les chemins d'accès aux parcelles chassées, sont balisés avec des pancartes indiquant « Chasse en cours » pour prévenir les promeneurs du danger. En effet, le tir du sanglier ne se fait qu'uniquement à balle donc le passage n'est pas interdit mais fortement déconseillé.

Bonne année 2022.

ANCIENS COMBATTANTS DE JAUX ET D'ARMANCOURT

Le devoir de mémoire est indispensable pour avancer ensemble, honorer nos Morts pour la France et ne pas faire les mêmes erreurs du passé. Durant les différentes vagues de la pandémie les commémorations officielles ont été célébrées au pied du monuments aux morts. Nous vous invitons à participer à nos manifestations patriotiques pour le passage du relai aux nouvelles générations.



AMICALE DE L'ECOLE D'ARMANCOURT

Chères armancourtoises, chers armancourtois,
parents, ex-parents, futurs parents d'élèves,

Après presque deux années de « sommeil », contraintes et forcées par la situation sanitaire, l'Amicale de l'Ecole d'Armancourt, plus connue sous son acronyme « AEA », retrouve une activité et les projets se mettent en œuvre.

A l'instar de l'équipe enseignante, une nouvelle équipe « dirigeante » s'est mise en place à l'AEA et a appris à se connaître, afin de travailler au mieux et surtout avec plaisir, pour réussir la mission de l'association : participer au bien-être de tous nos enfants !

Vous avez déjà été nombreux à participer à la fête d'Halloween, organisée conjointement avec la mairie que nous remercions, ce qui a permis à nos enfants de passer un bon moment et à nous, parents, de pouvoir nous rencontrer et échanger, d'apprendre à nous connaître.

D'ailleurs, la participation active et spontanée de parents à la décoration de la salle a été un véritable moteur pour notre association, l'AEA est l'association de tous les parents, et même au-delà de tous les habitants, qui savent que notre école a un rôle central dans la vie de notre belle commune.

L'AEA a aidé également à l'organisation du goûter de Noël, mis en place par la municipalité, afin que nos enfants puissent confirmer au Père Noël qu'ils ont tous été très sages cette année encore et qu'ils méritent, à nouveau, d'être gâtés !

Ensuite viendra 2022, et notre traditionnelle et réputée brocante, le 3 avril, pour laquelle nous sommes prêts à accueillir toutes les bonnes volontés qui souhaitent participer à l'organisation de cette belle journée, n'ayez aucune hésitation à venir nous contacter.

A toutes et tous, enfants, parents et à tous ceux qui soutiennent notre école, l'AEA souhaite une bonne année, en espérant que 2022 nous permette de retrouver le chemin de la joie collective, du plaisir d'être ensemble et de partager de bons moments !

Le bureau de l'AEA

Pour nous contacter

amicale.ecole.armancourt@gmail.com

Sur FB (groupe fermé) : AEA (amicale de l'école d'Armancourt)



PREPARATIFS DES DECORATIONS DE NOEL AT ARMANCOURT

Être élu d'un village c'est être sur le terrain. C'est pour nous aussi donner du temps pour nos habitants et faire plaisir par notre travail. Les élus se sont retrouvés un samedi matin pour aider les agents communaux qui ont terminé le travail de mise en place des décorations de Noël « At Armancourt ».

« At Armancourt » est notre marque de fabrique. Nos actions, nos présentations se distinguent des villages voisins, c'est notre « fait maison » qui correspond à notre mode de vie, à notre identité.



COMMISSION ESPRIT VILLAGE

Merci à tous les participants de l'opération « Armancourt en rose » organisée par les anciens combattants de Jaux et Armancourt et les élus municipaux.

Pour une première, vous étiez plus de 80 personnes à nous avoir accompagné pour cette cause. C'est très encourageant !!!

Merci à nos généreux partenaires les 4 frères à Armancourt et le relais du port à Jaux pour leurs dons.

Vos dons ont permis de récolter 500€ qui ont été versés à l'association ONCO Oise. Cette association basée à Compiègne aide les malades touchés par le cancer à se reconstruire après les traitements.



L'ASSOCIATION SPORTIVE ARMANCOURT

A l'ASA (Association Sportive d' Armancourt), l'année 2021 fut celle de la détermination, de l'adaptation et de la découverte. En effet, le respect des règles sanitaires nous a amenés à pratiquer le Yoga dans de toutes nouvelles conditions : dans nos salons avec nos ordinateurs ou téléphone pour des moments d'échange bienvenus puis en extérieur aux abords de la forêt de Compiègne et finalement dans la salle d' Armancourt avec notre professeur Patrick Nicolle sur grand écran (un grand merci à la commune pour le prêt du matériel).

Cette année a aussi été une opportunité de découvrir de nouveaux types de yoga et la sophrologie. L'ambiance chaleureuse et bienveillante a toujours été présente tout au long de nos différentes mutations.

Si vous souhaitez une parenthèse pour vous, un espace de reconnexion, une opportunité d'étirer tous vos muscles et articulations et de lâcher vos tensions, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre le mardi soir de 18h30 à 20h à la salle polyvalente.

Et vous pouvez déjà noter dans vos agendas les dates des projets 2022 :

- Atelier de sophrologie sur le sommeil, le samedi 29 janvier (atelier réservé aux adhérents)
- Randonnée autour d'Armancourt, le dimanche 15 mai (ouverte à tous)
- Armancourt en Rose, le dimanche 16 octobre. Randonnée ouverte à tous avec participation au profit de « Onco Oise ». Le programme est en cours de préparation.

Pour toute information supplémentaire, contactez-nous par mail à notre adresse : associationsportivearmancourt@hotmail.fr



L'ASA vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022 : Santé et Joie pour vous et vos proches.

LES BLEUETS



Randonnée des 3A (Armancourt 60 / Armancourt 80 / Armancourt 60) effectuée le 12 /09/2021



Samedi à 14h00 randonnées cyclotourisme au départ de la mairie d'Armancourt.
Sorties encadrées de 25km à 35km à allure lente en empruntant principalement les voies vertes et pistes cyclables
Dimanche matin au départ de Jaux sorties de 50 à 80 km dans le secteur
Bonne année

LES ILLUMINATIONS AT ARMANCOURT

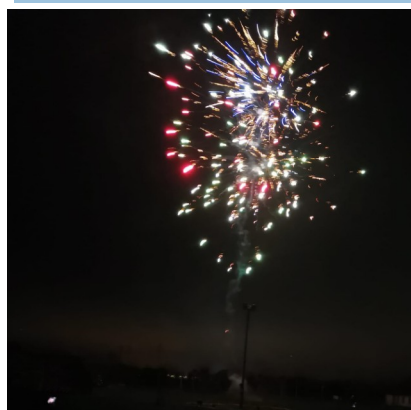
Notre objectif était de mettre des étoiles dans les yeux, pour oublier la pandémie, c'est fait !
Les élus et les agents municipaux ont œuvré dans ce sens.

Pour le lancement des illuminations plusieurs associations nous ont aidés. Merci aux Bleuets (cyclotourisme), le Comité des fêtes, les chasseurs d'Armancourt, les anciens combattants de Jaux et d'Armancourt pour leur précieuse aide.

Nous n'oublions pas les maitresses de l'école qui ont fait chanté les enfants le soir pour la venue du Père Noël.
Nous avons été honoré par la présence de la chorale de l'école de musique de la Croix Saint Ouen.

A la suite du feu d'artifice offert par Olivier Goense de la société « Vousfinancer » nous avons illuminé le village.

C'était une première et pas la dernière.



ILLUMINATIONS AT ARMANCOURT

LA MUNICIPALITE ET LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS :
le vendredi 3 décembre à 18h30

- ✓ Le Père Noël sera présent et recueillera les lettres des enfants.
- ✓ Chorale des enfants de l'école
- ✓ Présence exceptionnelle de la chorale de la Croix Saint Ouen
- ✓ Emmenez un cadeau emballé d'une valeur de 5€ maximum, et repartez avec un présent au hasard (stand enfants et adultes).
- ✓ Panier de Noël à gagner
- ✓ Tartiflette sur place (2€)
- ✓ Vin chaud ou chocolat chaud offerts
- ✓ Atelier manuel pour les enfants



Place des Treilles
illuminations de Noël



LES ILLUMINATIONS AT ARMANCOURT



ARBRE DE NOEL

VISITE DU PÈRE NOEL A L'ECOLE

Cette année le Père Noël a rendu visite aux élèves des trois classes à l'école et a déposé une lettre et un cadeau chez eux pour les enfants qui lui avaient écrit.

Il les a bien écoutés et leur a offert un sachet de friandises. Il a admiré également les belles créations que les enfants avaient créées pour leurs parents.

L'AEA a offert une place de cinéma à chaque enfant et la mairie a préparé le goûter en compagnie du Père Noël.



LOCATION SALLE POLYVALENTE

CHARTRE COVID POUR LA LOCATION (voir sur le site internet / location salle)

UTILISATION	TARIFS	
	Armancourt et personnel communal	Extérieur
1 journée (de 8h00 à 8h00)	280,00€	550,00€
2 journées (de 8h00 à 8h00)	390,00€	680,00€
1 journée (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi) de 8h00 à 20 h00	210,00€	300,00€
1 journée samedi ou dimanche de 8h00 à 20h00 (juillet et août)	245,00€	350,00€
Associations – 1 journée de 8h00 à 8h00 (à partir de la 4 ^{ème} animation)	210,00€	
Entreprises - 1 journée de 8h00 à 23h00 avec sonorisation et vidéoprojecteur (à l'exclusion de vente sur place)	860,00€	860,00€

Tarifs applicables à compter au 1^{er} janvier 2022

Une caution de 500,00 € sous forme de chèque est exigée lors de la remise des clés.